



## BREVET D'ÉQUIPIER DE CROISIÈRE AVANCÉE

### **Description du cours**

Ce cours « domicile à bord » développe la capacité des marins à aider le chef de bord en qualité de membre d'équipage compétent et à naviguer de manière efficace le jour comme la nuit, dans toutes sortes de conditions météorologiques, à une distance pouvant atteindre 100 milles marins de la rive. Les étudiants auront la possibilité de participer à la conduite du vaisseau sous voile et à moteur, en tant que membre de l'équipage, au cours d'un voyage durant 48 heures ou plus.

Plusieurs sujets pratiques seront à l'étude, dont le choix de la voile et l'utilisation des commandes habituellement trouvées sur un sloop pour maintenir la voile dans une forme qui convient aux conditions. Les élèves auront la possibilité de pratiquer et de développer des habiletés telles que le pilotage côtier, l'amarrage sous voile et l'ancrage sous voile, et de faire face aux situations d'urgence, notamment la procédure à respecter lorsqu'un membre de l'équipage tombe par-dessus bord. Le volet théorique de ce cours portera sur la propulsion et l'équilibre du bateau, les fondements de la stabilité du bateau, les procédures à respecter en cas d'urgence, la préparation du bateau et la navigation par mauvais temps et selon les prévisions météorologiques, en mettant l'accent sur la basse pression et les systèmes frontaux connexes, les habiletés de pilotage et de navigation, ainsi que l'hivernage à l'automne et la remise à l'eau au printemps.

Ce cours peaufine les habiletés développées dans le cadre des programmes d'initiation au quillard, d'équipier ou de croisière de base, et d'équipier ou de croisière intermédiaire, et de navigation côtière de base et intermédiaire de Voile Canada. Les candidats doivent démontrer avec compétence les habiletés acquises dans le cadre de ces cours.

Le programme sera offert sur une période minimale de six jours, afin d'atteindre adéquatement tous les objectifs de rendement. Le volet pratique du cours comprend un voyage d'au moins 48 heures.

### **Objectif**

Être capable de naviguer en toute sécurité en tant qu'équipier sur un voilier de 10 à 15 mètres, en eaux côtières et intérieures, jusqu'à 100 milles de rivage, de jour comme de nuit, et sous toute condition météo.

### **Conditions préalables**

Conditions préalables à l'inscription au brevet :

- brevet d'équipier ou de croisière de base de Voile Canada et brevet d'équipier ou de croisière intermédiaire de Voile Canada;
- brevet de navigation côtière de base et brevet de navigation intermédiaire de Voile Canada ou brevet de navigation côtière de Voile Canada;
- VHF CRO(M) avec application ASN.

Critères de certification :

- carte de conducteur d'embarcation de plaisance (ou l'équivalent);
- certificat de secourisme général et certificat de RCR reconnus.

**Remarque** : Afin d'améliorer ses chances de réussir le brevet de croisière avancée, l'élève doit :

- a) avoir navigué pendant au moins deux saisons ou 20 jours de croisière en tant que chef de bord/équipier;
- b) avoir mis en pratique les connaissances et les habiletés apprises dans le cadre du brevet d'équipier ou de croisière intermédiaire et de navigation côtière;
- c) pouvoir démontrer de façon constante les habiletés apprises dans le cadre des brevets d'équipier ou de croisière intermédiaire ou de navigation côtière.



## Connaissances théoriques

Ce volet est le même que celui du brevet de croisière avancée, sections I à V, standards 1 à 26.

## Habilités pratiques

Le volet pratique de ce brevet doit être fait sur un voilier moderne de 10 à 15 mètres, muni d'un moteur intérieur.

### Section VI: Préliminaires

Sous la direction du chef de bord, le candidat doit pouvoir:

1. Vérifier l'état du bateau avant une longue croisière, en particulier;
  - a) La solidité de la coque, les espars, le gréement dormant et courant, l'accastillage, les voiles, le moteur, les systèmes internes, les toilettes, la cuisine, les rangements, l'équipement de sécurité, les pièces de rechange,
  - b) Proposer les améliorations qui s'imposent, les réparations et ajouts nécessaires pour rendre le bateau sûr et marin;

### Section VII: Faisant route

Sous la direction du chef de bord, le candidat doit pouvoir:

2. Appliquer les règles 1 à 36, 40 et 45 du *Règlement sur les abordages*;
3. Manœuvrer au moteur, dans un espace restreint simulé, en présence de vents forts accompagnés ou non de courants de marée, et accoster dans les mêmes circonstances;
4. Naviguer en tant qu'équipier sous toutes les allures en démontrant un niveau supérieur d'habiletés à la barre ou aux manoeuvres;
5. Assister le chef de bord en barrant ou en s'occupant du mouillage lors d'un ancrage sous voiles;
6. Prendre les mesures appropriées lors d'une panne de moteur simulée dans différents contextes;
7. Vérifier le réglage du mât;
8. Récupérer une annexe submergée et, si possible, la remonter sur le pont sans s'arrêter;
9. En suivant les directives du chef de bord, effectuer correctement les manœuvres de récupération d'une personne à la mer selon les méthodes suivantes. Ces exercices doivent être exécutés de jour comme de nuit.
  - a) La méthode du triangle (sous voiles),
  - b) Une autre méthode au choix (sous voiles),
  - c) Les techniques Williamson et Anderson (à moteur);
10. Simuler au moins deux façons différentes de remonter à bord une personne à la mer;
11. Préparer et servir un repas chaud en route;
12. Mouiller une ancre à partir d'une annexe;
13. Aider le chef de bord à établir un mouillage bahamien;
14. Agir comme équipier responsable lors d'une navigation d'au moins 48 heures consécutives;

### Section VIII: Pilotage

Sous la direction du chef de bord, le candidat doit pouvoir:

15. Déterminer la déviation du compas de route à l'aide d'un alignement;
16. Déterminer la précision d'un loch et d'un sondeur et si nécessaire faire des ajustements à l'instrument ou au processus;
17. S'acquitter d'un quart de navigation de 20 M de jour et de 20 M de nuit, et tenir le livre de bord et le traçage sur la carte à jour en y incluant:
  - a) Le relèvement des dangers,
  - b) Les relèvements de dégagement,
  - c) Le transport d'une droite de position,
  - d) Les arcs de positions,
  - e) En louvoiment, le tracé de la route et les points estimés après trois virements de bord,
  - f) Le point effectué avec un instrument de navigation électronique,
  - g) Déterminer le cap au compas pour contrecarrer une dérive vent ou un courant sur un segment de 3 à 5 M afin d'arriver à une position à moins d'un quart de mille de la position réelle.



### **Facultatifs**

1. Faire un œil épissé sur un cordage tressé;
2. Accoster et appareiller d'un quai sous voiles;
3. Utilisation d'un spinnaker.

### **Résultats et évaluation**

Les compétences d'équiper des candidats feront l'objet d'un encadrement et d'une évaluation tout au long de la formation. En plus de réussir le volet pratique, les candidats devront également réussir l'examen écrit sans documentation portant sur les connaissances acquises pendant la formation. La note de passage de l'examen est de 70 pour cent.

### **Remarques additionnelles**

Ce cours permet aux candidats de développer des habiletés de navigation de jour et de nuit sous la direction d'un instructeur possédant ces habiletés. Le cours aide les marins à reconnaître les éléments de risque auxquels ils seront confrontés dans leurs activités sur l'eau. Les participants apprendront les gestes et les procédures qui atténuent ces risques sur l'eau.

### **Qualités physiques requises**

Cette formation est offerte selon une formule de « domicile à bord » comprenant des périodes de voyage continu (48 heures ou plus). Les participants navigueront dans des conditions de soleil, de vent, d'embruns et de pluie à des températures typiques de la période de l'année à laquelle se déroulent les activités. Le bateau peut connaître des mouvements irréguliers en mer causés par le vent et les vagues, et la température peut être plus fraîche qu'à terre. Les participants seront appelés à naviguer le jour et la nuit, et devront apprendre des habiletés, manifester leurs compétences et exécuter des tâches lorsque le navire est à quai, à l'ancre et fait route. Les bateaux naviguent le jour comme la nuit et ce, dans toutes sortes de conditions, y compris par vagues fortes et vents violents. Les participants devront travailler au sein d'une équipe et naviguer pendant deux jours ou plus en n'ayant droit qu'à des périodes de repos irrégulières et limitées. La formation comprend de courtes périodes de travail physique du haut du corps et exige une force des bras moyenne, une certaine forme physique et de l'endurance.